

## Questions orales

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** En ce qui concerne l'argument que contenait la question, je puis dire que j'ai entendu au moins trois des premiers ministres des provinces de l'Atlantique reconnaître qu'ils avaient tiré des avantages intéressants des programmes d'expansion régionale. Ceci dit, je dois rencontrer le premier ministre M. Hatfield la semaine prochaine; j'aurai un quatrième entretien avec le premier ministre Moores en fin de semaine et je verrai les deux autres premiers ministres d'ici deux semaines pour faire exactement ce qu'a proposé le député.

**M. McGrath:** J'aimerais poser une autre question supplémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence va donner la parole au député de Saint-Jean-Est et essayer de terminer la première série de questions, puis nous reprendrons ce sujet.

• (1450)

**M. McGrath:** Le ministre consentirait-il à accélérer l'initiative du gouvernement en vue d'une réunion avec les premiers ministres des quatre provinces atlantiques au sujet des tarifs-marchandises et de leurs répercussions sur l'expansion et le coût de la vie dans la région? Du même coup, discuterait-il du nouveau plan prévu pour cette région qu'ont recommandé le Conseil de développement de la région atlantique et le Conseil économique des provinces atlantiques?

**M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, quant aux tarifs-marchandises en particulier—je concède qu'on ne peut les considérer isolément—je crois que mon collègue, le ministre des Transports, a amorcé de tels entretiens. J'ai également discuté des transports par rapport à l'expansion économique régionale. On finira par en conclure qu'il s'agit de stimulants et de certaines modifications des subventions pour le transport et autres questions connexes. Les deux vont de pair.

\* \* \*

## AFFAIRES INDIENNES

DROITS ABORIGÈNES—LA POSITION DU  
GOUVERNEMENT—DEMANDE D'EXPLICATION  
MINISTÉRIELLE DEVANT LE COMITÉ

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, étant donné qu'il nous répond toujours sans équivoque. Suite aux déclarations que lui et le premier ministre ont faites hier, je voudrais savoir si le ministre serait disposé à comparaître au comité des affaires indiennes et du développement du Nord canadien qui étudie présentement le rapport annuel. Voudrait-il y exposer en détail la décision et la position du gouvernement relativement à la négociation des réclamations des Indiens au sujet des territoires, de leurs droits et autres questions semblables?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je me ferai un

[M. McGrath.]

plaisir de comparaître devant mon comité chaque fois qu'on réclamera ma présence.

**M. Howard:** Dans ce cas, monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre serait prêt à expliquer au comité qu'elle est l'attitude du gouvernement à l'égard de la négociation des réclamations présentées par le conseil de la tribu Nishga?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, tous les députés savent que je suis un livre ouvert devant le comité.

**M. Hees:** Trop ouvert, parfois.

**M. Howard:** C'est bien possible qu'il soit comme un livre ouvert, monsieur l'Orateur, mais dont les pages seraient blanches. Je fais amende pour avoir préfacé ma première question en disant que nous obtenons d'habitude des réponses directes du ministre. J'aurais dû être mieux avisé. Il a trop subi l'influence du premier ministre.

**Une voix:** Cela vous apprendra.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne suis pas certain si le député a une question supplémentaire à poser; mais si c'est le cas il peut la poser à présent.

**M. Howard:** J'en ai une, en effet, monsieur l'Orateur. Vu l'extrême générosité du ministre, nous dirait-il si le gouvernement est prêt à négocier avec les diverses peuplades indiennes et esquimaudes, au sujet de leurs droits aborigènes et de leurs réclamations territoriales surtout en vue de garantir que quelle que soit la formule de règlement que le gouvernement adopte à l'égard des Indiens du Yukon, elle ne sera pas imposée de force aux autres peuplades?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, je répondrai à la question du député, au comité.

DROITS ABORIGÈNES—LA CRÉATION D'UN COMITÉ  
NÉGOCIATEUR

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Puisque le comité a adopté ce matin à l'unanimité une résolution qui sera rapportée à la Chambre, portant création d'un comité négociateur selon la recommandation du mémoire présenté hier par la Yukon Native Brotherhood, à laquelle le premier ministre a donné son accord de principe, le ministre peut-il nous faire savoir quand il compte créer ce comité, le comité permanent ayant recommandé que ce soit avant le 31 mars?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je ne peux pas donner aujourd'hui une date précise, mais ce sera fait le plus rapidement possible.

\* \* \*

## LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

QUÉBEC—LE RAPPORT DE LA COMMISSION GENDRON—  
CONSULTATION AVEC LES AUTORITÉS FÉDÉRALES

[Français]

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.